98B1513

17 NOV. 2004

A 11339

ABILONE
Société par Actions Simplifiée au capital de 672.300 euros
Siège social : 30 avenue Carnot – 91300 MASSY
RCS EVRY B 353 800 329

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
DU 14 SEPTEMBRE 2004

Le mardi 14 septembre 2004, à 9 heures 40,

La société SERIENCE, Société par Actions Simplifiée au capital de 5 337 500 euros dont le siège social est situé 30 avenue Carnot à MASSY (91300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro B 414 945 436, actionnaire unique de la société ABILONE, Société par Actions Simplifiée au capital de 672 300 euros, dont le siège social est situé 30 avenue Carnot à MASSY (91300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro B 353 800 329,

Représentée par Monsieur Jean-Claude GEORGES FRANCOIS, Président,

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique décide de mettre fin, à compter de ce jour, aux fonctions de Président exercées par Monsieur Jean-Philippe RAFFA.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide de nommer, à compter de ce jour, Monsieur Jean-Claude GEORGES FRANCOIS domicilié 10 avenue de l'Opéra à Paris (75001), pour une durée indéterminée, aux fonctions de Président de la société en remplacement de Monsieur Jean-Philippe RAFFA, Président révoqué.

Monsieur Jean-Claude GEORGES FRANCOIS, qui accepte, déclare n'être frappé d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ses fonctions. Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés au Président pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées, et généralement faire le necéssaire.

Pour copie certifiée conforme
SERIENCE, représentée par
Monsieur Jean-Claude GEORGES FRANCOIS

